

Le 18 octobre 2021

Communiqué à l'attention des évêques de France, des religieux et des fidèles.

Depuis plus d'une décennie, un petit nombre d'auteurs anonymes censure la page Wikipédia française de Maria Valtorta. Leur but est de réduire l'œuvre de cette mystique catholique à sa mise à l'Index et ses rappels, afin d'en déconseiller la lecture. Ainsi suppriment-ils dans les heures qui suivent tout ajout positif, ou seulement factuel, même dûment sourcé. Il s'agit malheureusement d'une pratique courante sur cette encyclopédie alternative.

Beaucoup – journalistes, laïcs, religieux, prêtres, évêques – se laissent tromper par cette biographie partielle et à charge.

Or, le 29 septembre 2021 la Commission doctrinale de la Conférence des évêques de France a publié une note intitulée *Bref avertissement au sujet de la diffusion de L'Évangile tel qu'il m'a été révélé de Maria Valtorta* et qui, au regard de ses éléments et de ses omissions, semble reprendre en partie le narratif de ladite page Wikipédia.

Dans ce contexte, la Fondation héritière de Maria Valtorta, dépositaire de son droit moral, souhaite apporter des éléments propices à un discernement éclairé et mesuré.

1 - Catholicité de Maria Valtorta

Maria Valtorta, tertiaire des Servites de Marie, fut toujours accompagnée spirituellement par des prêtres, fréquenta assidûment les sacrements, et fit preuve d'une profonde obéissance et fidélité à l'Église catholique romaine. C'est sur demande de son directeur spirituel qu'elle écrivit, en 1943, son *Autobiographie*.

Sa dépouille repose dans la basilique de la *Santissima Annunziata*, à Florence, et la messe commémorative du cinquantenaire de sa mort fut célébrée par Mgr De Nicolò, ancien nonce apostolique et archevêque de Martana.

En 2019, un prêtre du Vicariat de Rome a commencé le recueil des témoignages sur la vie de Maria Valtorta afin d'établir les preuves de l'exercice héroïque de sa pratique des vertus chrétiennes, suite au mandat donné en ce sens à M^e Carlo Fusco, avocat de la Rote et postulateur pour la cause des saints.

2 - Le contexte de la mise à l'Index

Le pape Pie XII, après lecture de l'œuvre, a conseillé sa publication le 26 février 1948.

Toutefois, l'année suivante, cette demande a été entravée par certains membres du Saint-Office qui menacèrent les évêques prêts à signer l'imprimatur (Mgr Michele Fontevicchia, Mgr Biagio Musto et le cardinal Giuseppe Siri), puis tentèrent de récupérer les originaux pour les faire disparaître.

Dix ans plus tard, en 1959 — juste après le décès du pape Pie XII —, ils placèrent à l'Index les écrits, maintenant connus sous le titre *L'Évangile tel qu'il m'a été révélé*, **pour raison disciplinaire** (canon 1385 : défaut d'imprimatur) **et non pour erreur dogmatique** (canon 1399).

Ces difficultés doivent être replacées dans un contexte largement hostile aux mystiques.

Ainsi, ces mêmes membres du Saint-Office attaquèrent, à la même époque et avec des procédés analogues, sœur Faustine et le père Michel Sopoćko, sœur Yvonne-Aimée de Malestroit, Luigina Sinapi ou le Padre Pio.

Ces agissements ont contribué à la suppression de l'Index en 1966, ainsi qu'à la suppression de l'obligation de l'imprimatur pour ce type d'ouvrages en 1975.

3 - Sur le courrier de Mgr Tettamanzi

À la lettre de Mgr Tettamanzi du 6 mai 1992, qui autorisait la lecture de l'œuvre, mais demandait « *pour le bien des lecteurs et dans l'esprit d'un authentique service de la foi de l'Église, de déclarer clairement dès les premières pages que les "visions" et les "dictées" reproduites ne peuvent pas être considérées d'origine surnaturelle, mais comme de simples formes littéraires que l'auteur a utilisé pour raconter, à sa façon, la vie de Jésus* », l'éditeur Emilio Pisani, et actuel président de la Fondation héritière de Maria Valtorta, répondit ne pas avoir l'autorité de déclarer de lui-même que les "visions" et les "dictées" pouvaient, ou non, être retenues d'origine surnaturelle. Mais il se dit prêt à imprimer sur tous les volumes une telle déclaration si elle était établie de manière officielle par l'autorité ecclésiastique compétente. Cette demande resta sans réponse.

A la même époque, le cardinal Ratzinger écrivit à Marcel Clément, rédacteur en chef de *L'Homme Nouveau*, pour l'autoriser, après un moratoire d'une année, à continuer d'évoquer Maria Valtorta dans son journal et à diffuser ses livres dans sa librairie.

4 - Précisions

La Fondation héritière confie la publication des écrits de Maria Valtorta exclusivement au Centro Editoriale Valtortiano (CEV) qui diffuse les ouvrages dans le monde entier, dans l'esprit de la note du Saint-Office du 14 juin 1966 : « *l'Église fait confiance à la conscience mûre des fidèles, surtout des auteurs et des éditeurs catholiques* ».

Convaincus de servir en Maria Valtorta une authentique révélation privée, nous agissons dans un esprit de pleine adhésion à l'Église catholique romaine, tout en distinguant, comme l'enseignent la Tradition et le Magistère, les révélations privées de l'unique Révélation publique.

La Fondation héritière, par la voix de son président, Emilio Pisani, se déclare étrangère à toutes tentatives d'instrumentalisation, notamment idéologique ou sectaire, qui pourraient être faites des ouvrages de Maria Valtorta et les désapprouve.

Par ailleurs, si les travaux des scientifiques sur l'œuvre fondent en raison sa crédibilité, la Fondation héritière a toujours laissé à l'écrivain la responsabilité de ses affirmations, et aux lecteurs la liberté de croire ou de ne pas croire.

Depuis plus d'un demi-siècle, des saints, des bienheureux, des papes — dont Pie XII, Paul VI et Jean-Paul II —, des cardinaux, des évêques, des théologiens, des biblistes, des chrétiens de toutes confessions ont lu, apprécié et recommandé ces écrits. En effet, loin d'éloigner de l'Église, cette lecture christo-centrée suscite des fruits abondants en termes de conversion, de sanctification et de zèle missionnaire.

Ainsi, les évêques chinois chargés de préparer en 2007 le synode sur *La Parole de Dieu dans la vie et la mission de l'Église* demandèrent à ce que les œuvres de Maria Valtorta continuent à être traduites dans leur langue « *pour aider le peuple de Dieu à apprécier le message évangélique* ».

La Fondation héritière se tient à la disposition des évêques et de tous ceux souhaitant approfondir leur connaissance de Maria Valtorta et de ses écrits.

Pour de plus amples informations, et pour nos communiqués officiels, nous vous invitons à consulter le site de la Fondation : www.mariavaltorta.com.

Fondation héritière de Maria Valtorta

Contact Italie : Daniel Fiorletta – daniel@mariavaltorta.com – +39 351 840 8903

Contact France : Benoît de Fleurac – benoit@mariavaltorta.com – 06 07 73 36 64